

Cronyn,
Davidson,
Foster (York),
Guthrie,
Halladay,
Harold,
Harrison,
Hay,
Henders,
Johnston,
Lang,
Mackie (Edmonton),
Maclean (Halifax),
McGregor,
McIsaac,
McLean (Royal),
McQuarrie,
Manion,
Martin,
Meighen,
Mowat,

Myers,
Nesbitt,
Nicholson
(Queen) (I.P.-E.),
Redman,
Reid (Grenville),
Reid (Mackenzie),
Rowell,
Shaw,
Sheard,
Sifton,
Steele,
Stevens,
Stewart (Hamilton),
Thompson (Weyburn),
Thompson (Hastings),
Thompson (Yukon),
Tweedie,
Whidden,
Wigmore.—58.

Bristol,
Butts,
Calder,
Casselman,
Chabot,
Charters,
Clark (Red-Deer),
Cockshutt,
Cooper,
Crothers,
Crowe,
Cruise,
Currie,
Foster, sir George,
Edwards,

Kay,
McCrea,
Lafortune,
Lancôt,
Lapointe
Lesage,
McCoig,
Mayrand,
Molloy,
Parent,
Power,
Verville,
Kennedy,
Michaud,
Proulx.

ONT VOTE CONTRE.

MM.

Archambault,
Boivin,
Bourassa,
Cahill,
Chisholm,
d'Anjou,
Déchène,
Delisle,
Denis,
Desaulniers,
Devlin,
Duff,
Fielding,
Fontaine,
Gauthier,
Gervais,
Gladu,
Hunt,
Jacobs,
Lavigueur,

MM.

Leduc,
Leger,
McGibbon (Argenteuil),
McKenzie,
Marcile (Bagot),
Murphy,
Pacaud,
Papineau,
Pardee,
Pedlow,
Pelletier,
Ross,
Savard,
Séguin,
Sinclair (Antigonish
et Guysborough),
Trahan,
Turgeon,
Vien.—38.

ONT PAIRE:

MM.

Borden, sir Robert,
Doherty,
Green,
White, sir Thomas,
Wilson, G.,
Richardson,
Burnham,
Clarke (Wellington),
Stacey,
Armstrong
(Lambton),
McCurdy,
Spinney,
Mewburn,
Burrell,
Smith, B.,
Wallace,
Glass,
Stewart (Lanark),
Knox,
Ames, sir Herbert,
Anderson,
Armstrong (York),
Arthurs,
Best,
Bonnell,
Boys,
Brien,

MM.

Lemieux,
Marcel (Bonaventure),
White (Victoria),
McMaster,
Béland,
Prévost,
Gauvreau,
Truax,
Baldwin,
Proulx,
Tobin,
Sinclair
(Queen) (I.P.-E.),
Fournier,
Brouillard,
Boyer,
Cannon,
Bureau,
Cardin,
Casgrain,
Copp,
Demers,
Deslauriers,
Du Tremblay,
Ethier,
Euler,
Fafard,
Fortier,

M. ARMSTRONG (Lambton-Est): Monsieur l'Orateur, je veux donner une explication. Je suis pairé avec l'honorable député de Prescott (M. Proulx) jusqu'à son retour, aujourd'hui, et je constate qu'il n'est pas à son siège. Je ne veux pas profiter le moins de ma situation, et je demande que mon vote soit biffé.

M. l'ORATEUR: Le règlement de la Chambre exige le maintien du vote dès qu'il est enregistré.

(La motion est adoptée et la Chambre se forme en comité général).

L'hon. M. REID (ministre des Chemins de fer et Canaux): Avant de demander au comité d'adopter la résolution qui figure en mon nom, je veux donner quelques explications sur la situation, quant à ce chemin de fer. Qu'on me permette de dire, d'abord, que l'exposé que le ministre de l'Intérieur (M. Meighen) a fait, vendredi dernier, fournit tous les détails des négociations qui se sont poursuivies relativement au rachat du chemin de fer du Grand-Tronc. La résolution dont le comité est maintenant saisi énonce le projet de loi que je déposerai, une fois le projet de résolution adopté. Il convient peut-être que je fasse connaître les circonstances de la présente situation et de la décision prise d'acquiescer et d'exploiter le réseau des voies ferrées du Grand-Tronc.

Le comité se rappellera que, en 1903, la compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc, administrée alors par Charles M. Hays, avait, en vue de soutenir la concurrence, dans des conditions égales, de la compagnie du Pacifique-Canadien, décidé de prolonger sa voie vers les vastes territoires du Nord-Ouest. En conséquence, elle demanda au Parlement et elle obtint de celui-ci une charte l'autorisant à construire un chemin de fer de Winnipeg au littoral de la Colombie-Anglaise. Le gouvernement décida de construire une voie ferrée de Winnipeg à Moncton et de la céder ensuite à bail à la compagnie du Grand-Tronc. On a débattu si souvent, dans cette Chambre, les circonstances se rattachant à cette opé-

[M. l'Orateur.]